

Faut-il renforcer la ligne électrique de 400 000 volts entre Lille et Arras?

► Bonaventure DJAMIE

Les citoyens ont jusqu'au 2 février 2012 pour s'exprimer sur cette question dans un débat public, dont la première réunion s'est déroulée à Hénin-Beaumont, le 12 octobre dernier. C'est seulement après que pourra démarrer le chantier de ce projet de transport d'énergie de RTE, opérateur national de transport d'électricité.

Une ligne à haute tension "double circuit" d'environ 30 km va traverser une vingtaine de communes en reliant le poste d'Avélin (au sud de Lille) et celui de Gavrelle (au nord-est d'Arras). Réseau de transport électrique (RTE) affirme ainsi vouloir renforcer la ligne "simple circuit" actuelle qui représente "le maillon le plus faible du réseau de grand transport d'électricité du nord de la France et qui arrive en limite de capacité". Et comme cet ouvrage constitue un projet d'une certaine envergure, d'intérêt national avec un impact majeur sur l'environnement, il nécessite au préalable un débat public ainsi que l'exige la loi Barnier de 1995. "Le but du débat public est d'informer le



Les nouveaux pylônes sur lesquels passera la ligne de 400 000 volts devront supporter deux circuits.

citoyen et lui permettre d'exprimer ses préoccupations sur le projet", explique Philippe Deslandes, le président de la Commission nationale du débat public (CNDDP), venu en personne lancer le 6 octobre dernier cet exercice de démocratie participative autour du projet de RTE. Et pour ce faire, la CNDDP doit mettre en place une Commission particulière du débat public (CPDP), neutre et indépendante, laquelle organise le débat en définissant les moyens, les outils et un calendrier de réunions (cf. encadré).

Pour ce projet de doublement de ligne électrique de 400 000 volts, tout est en place. D'ailleurs la toute première réunion de présentation du projet aux citoyens s'est déroulée le 12 octobre à Hénin-Beaumont. La Commission particulière de six membres est présidée par Michel Giacobino, ingénieur des Ponts et Chaussées à la retraite. Ce dernier exhorte les citoyens à venir s'exprimer jusqu'au 2 février, "après, il sera trop tard".

Quelques outils du débat : un site Internet (www.debatpublic-lillearrasht.org) d'information et moyen de contribution pour les citoyens qui ne seront pas présents aux réunions,

un "journal du débat public" pour restituer les points de vue exprimés, le dossier en cinq chapitres du maître d'ouvrage, etc. C'est ce dernier qui prend à sa charge le financement du débat public qui s'élève à environ 800 000 euros.

"Ce n'est pas un référendum...". Un débat public "ce n'est pas un référendum portant sur le projet", fait cependant savoir Philippe Deslandes. Ceci dit, la question au cœur de cet exercice de démocratie participative porte sur l'opportunité du projet. En d'autres termes, "le renforcement de la ligne électrique de 400 000 volts est-il nécessaire ?" précise Michel Giacobino. Ce n'est certes pas fréquent, mais il est déjà arrivé que des projets soient abandonnés lorsque l'hostilité l'a emporté largement pendant le débat. Il en a été ainsi du projet d'autoroute de l'A24 en région. Bien souvent le projet n'est pas abandonné à l'issue du débat public mais modifié. "C'est-à-dire enrichi des contributions des citoyens". Les "contributions" comprennent les préoccupations exprimées quant aux impacts environnementaux, sanitaires, socio-économiques du projet. Les impacts environnementaux qui ne pourront être évités ni réduits feront l'objet de mesures de compensation par RTE. Une de ces mesures consistera en "reconstruction souterraine de tout ou partie de la ligne". Ce qui renchérira le montant de l'investissement estimé pour l'heure à 80 M€. Pour RTE, la fin du débat public ne signifie pas encore le début du chantier. Le transporteur d'électricité devra encore attendre les enquêtes publiques, la déclaration d'utilité publique, l'autorisation d'exécution pour un démarrage des travaux prévu pour 2016.



Michel Giacobino, président de la Commission particulière du débat public, exhorte les citoyens à venir s'exprimer sur le projet avant le 2 février.

D. R.

Le calendrier des réunions qui se déroulent toutes à partir de 18h30

- 3 novembre à l'Ieseg à Lille. Réunion thématique : énergie.
- 17 novembre à la salle Sud des Bonnettes (Arras). Réunion thématique : environnement.
- 1^{er} décembre à la salle des fêtes de Courcelles-lès-Lens. Réunion thématique : santé.
- 14 décembre à la salle des fêtes de Phalempin. Réunion de proximité.
- 5 janvier à la salle des fêtes de Gavrelle. Réunion de proximité.
- 18 janvier à la salle des fêtes de Lefrest. Réunion de proximité.
- 2 février à la salle des fêtes d'Oignies. Réunion de clôture.